

LA TVA ET LES MICRO-ENTREPRISES : Gérer sa mise en place

Lieu : Vichy Date : 19/11/2018

Organisme : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Participation demandée aux artisans : 0 €⁽¹⁾

OBJECTIFS

Comprendre le mécanisme de la TVA
Anticiper la déclaration d'impôts et la régularisation de TVA pour les micro-entrepreneurs

FORMATEUR

Nicole NEGRON

DUREE

1/2 jour (3 H 30)
9h00 – 12h30

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 10 personnes

METHODE PEDAGOGIQUE

Support de cours
Etude de cas
Exercices

PUBLIC CONCERNE

Artisans immatriculés en Micro-entreprise depuis moins de 18 mois

PROGRAMME DU STAGE

① Que dit la loi ?

- * doublement des plafonds
- * seuils et franchise : quand exactement ?
- * conséquences : juridique / sociale / fiscale

② Les nouvelles obligations

- * la facturation
- * la comptabilité
- * l'administration : sociale et fiscale

③ TVA : généralités et principes de base

④ Les déclarations

⑤ Recommandations

⁽¹⁾ Cette formation est intégralement financée par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne Rhône-Alpes.